

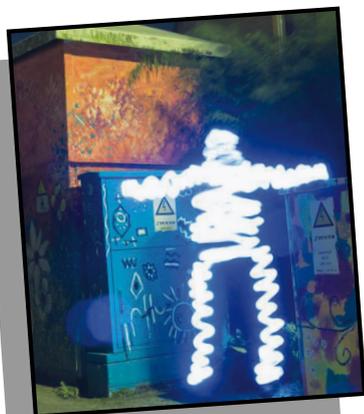
L'Estaimpuisien

Depuis maintenant 8 ans, avec le printemps, l'entité d'Estaimpuis fleurit sous les pinceaux des artistes confirmés ou amateurs. Les cabines électriques, les bornes ou encore, les murs et autres matériels urbains disgracieux sont peints pour, ainsi, lutter contre la morosité, parce que les fleurs, c'est le printemps, les couleurs, la gaieté...

BULLETIN COMMUNAL MARS 2018 - N° 140



- Directeur de la publication : Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre
- Mise en page et secrétaire de rédaction : Dominique DEROUAIX
- Secrétariat Christine DUBUS
- Photos : Béatrice DESMET - Jean-Claude MAHE - Eddy VERCLEVEN - André LIBBRECHT - Pauline PRUVOST
- Editeur responsable : Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre



Aurélie, Frank, Alain, Ria, Paul, Jean-Jacques, Dany, Jean-Michel, Laetitia et Béatrice,

**CLUB PHOTO
ESTAIMPUIS**





POUR UN DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE !

Approuvé par le Gouvernement wallon en 2013 pour une durée de 10 ans, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) d'Estaimpuis arrive déjà à mi-parcours. Celui-ci compte une cinquantaine de projets établis sur base des souhaits de la population.

Avec l'aide de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), groupe composé majoritairement de citoyens, la commune s'est lancée dans de nombreux projets. Certains sont réalisés, la création d'un groupe d'achat solidaire par exemple, d'autres sont en cours. C'est le cas pour le projet «réaliser un réseau de liaisons utiles». Un groupe de travail issu de la CLDR s'est penché sur la thématique et a réalisé un inventaire exhaustif de tous les chemins et sentiers de l'entité. Ce travail a permis d'établir des liaisons prioritaires entre les villages qui donneront la possibilité aux piétons et cyclistes d'effectuer des déplacements en sécurité. La prochaine étape sera de baliser les itinéraires. La CLDR a décidé de démarrer cette tâche par le nord de la commune avec les liaisons entre les villages de Leers-Nord, Estaimpuis, Evregnies et Saint-Léger.

Pour d'autres projets, les contraintes administratives sont plus importantes mais permettent des aides financières bienvenues. C'est le cas des projets négociés avec le Service Public de Wallonie et notamment auprès de la Direction du Développement rural. La commune a déjà obtenu la promesse de subsides pour 5 projets. Petit coup d'œil sur leur avancement :

Jean-Michel NOTTEBAERT ECHEVIN DE LA RURALITE

Aménagement de l'ancienne école de Bailleul en Maison de Village (1)

Le projet arrive au but : validés par le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et Délégué à la Grande Région, René COLLIN, les travaux ont débuté le 26 février dernier par l'entreprise TRADECO. Subsidée à 80%, la Maison de Village a pour but de devenir un lieu de rencontre pour les habitants et permettra d'accueillir les activités des associations afin de maintenir la dynamique du village.

Aménagement du cœur de village de Néchin (2)

L'étude est terminée et le Gouvernement wallon a approuvé la promesse de subside en décembre dernier. Celle-ci s'élève à plus de 660.000 €. La désignation de l'entreprise de travaux est en cours par la commune. L'aménagement du cœur de village a pour but d'améliorer la convivialité, de renforcer la sécurité des usagers faibles tout en soutenant l'attractivité commerciale.

Création de 5 logements adaptés aux personnes âgées à Saint-Léger (3)

Ce projet prévoit la construction de 5 logements de plain-pied sur un terrain situé à la rue Royale. La proximité du canal de l'Espierre sera mise en avant puisqu'une liaison piétonne permettra de le rejoindre en toute sécurité. L'auteur de projet, le bureau d'architecture «AUDE Architectes», travaille actuellement sur l'avant-projet. Lorsque celui-ci sera validé par la CLDR, la Commune et la Région wallonne qui subsidiera le projet à hauteur de 700.000 €, le permis d'urbanisme pourra être sollicité.

Aménagement d'une Maison de l'Entité

Située à côté du recyparc d'Estaimbourg, la Maison de l'Entité sera composée de deux salles de réunion et d'une salle polyvalente de manière à pouvoir accueillir un total de 200 personnes. En plus de recevoir les associations, elle sera le lieu des événements communaux ou associatifs de plus grande envergure

(projection de films, repas, conférences, ...). Le projet a reçu un accord de principe de la Région wallonne pour l'étude et un auteur de projet sera prochainement désigné.

Cœur de village d'Estaimbourg (4)

Le projet a été négocié en décembre 2017 auprès de la Direction du Développement rural qui a remis un accord de principe pour lancer l'étude. Celle-ci devra intégrer différents aspects : l'amélioration de la convivialité sur la place de Bourgogne, la sécurisation des usagers faibles et l'optimisation du stationnement lié à l'afflux de visiteurs qui

fréquentent les activités organisées au sein du domaine de Bourgogne.

Si ces différents projets issus de réflexions menées au sein de la CLDR se développent et progressent, c'est, bien entendu, grâce à l'appui déterminant des autorités wallonnes mais aussi grâce au suivi administratif et technique des agents de l'équipe de Wallonie picarde de la Fondation Rurale de Wallonie.

Que les uns et les autres soient remerciés pour la part qu'ils prennent pour favoriser par des projets économiques, environnementaux, culturels et sociaux, un développement rural durable. Des projets qui rendent nos sept villages vivants et agréables à vivre !





Le mot du Député-Bourgmestre

Le dynamisme dans l'action

Vous ne l'ignorez pas, le dynamisme d'une commune passe nécessairement par une forte volonté des autorités communales. Et de dynamisme, nous n'en manquons pas à Estaimpuis comme tend à le prouver la multitude de chantiers qui fleurissent aux quatre coins de notre entité qui vit : la création d'un appartement dans les combles de l'école de Néchin, la rénovation des trottoirs et des devantures de maisons à la cité de la SCRL «Les Heures Claires» à Néchin, la réfection des structures interne et externe de l'église d'Estaimbourg ainsi que de son orgue, l'aménagement d'un parcours santé sur les berges du Canal, la restauration complète du bâtiment abritant l'école des Arts à Saint-Léger, la modernisation de l'entrée et l'installation d'un ascenseur au sein de votre maison communale, le curage de l'étang et l'aménagement d'une nouvelle aire de jeu dans le parc du château de Bourgogne, les travaux de création d'une maison de village dans les locaux de l'ancienne école de Bailleul débutés fin février,...

Et nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin puisque dans les prochains mois, nous procéderons à la rénovation des trottoirs et de la voirie à la rue de l'Avenir à Estaimbourg, au remplacement des filets d'eau au chemin Mitoyen, à la rue du Curé et à la rue du Puits de Pierre, à la pose d'un nouveau tapis aux rues d'Evregnies, du Centre, de Belva, Saint-Brice et Petit Pavé de Luna, à des travaux d'enduisage au chemin du Maréchal et à la rue de l'Ancienne Passerelle, à l'installation d'un nouvel éclairage «intelligent» le long du canal et sur le parking situé à l'arrière de la maison du canal à Leers-Nord ou encore au placement de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments communaux, à savoir l'école primaire d'Estaimpuis (Contour de l'Eglise et Grand Place), le Hall technique et le complexe sportif à Estaimbourg, la maison du patrimoine à Evregnies et l'école des Arts à Saint-Léger.

Notre dynamisme se marquera encore dans quelques semaines avec le lancement de notre traditionnelle saison touristique qui débutera en fanfare le 1^{er} avril prochain dès 11h00 au parc de Bourgogne avec un concert exceptionnel de «Tribute of Beatles». C'est d'ailleurs à cette occasion que le parc d'Estaimbourg rouvrira ses portes, avec son étang de pêche qui vient d'être rempoissonné (500 kg de carpes) et dont les berges viennent d'être entièrement refaites, son parc magnifiquement arboré, sa cafétéria, son kiosque à musique, ses plaines de jeux, son parc animalier, son tennis, sans oublier son parcours santé... accessibles gratuitement durant toute la saison excepté le samedi. Une saison une fois de plus riche en événements avec la retransmission des matches des Diables Rouges lors du Mondial en Russie, l'organisation d'une séance de cinéma en plein air, sans oublier les traditionnels concerts estivaux.

Evidemment, la saison touristique ne se limitera pas à Estaimbourg. Les abords du canal ne seront pas en reste avec une nouveauté cette année, la possibilité de pratiquer le kayak et le pédalo sur le canal sous la surveillance d'un maître-nageur qui sera présent durant les mois de juillet et août.

Autre rendez-vous incontournable du printemps : Estaimpuis, entité qui Fleurit. Comme chaque année, l'ensemble des Estaimpusiennes et Estaimpusiens seront invités à garnir leur façade de fleurs et autres plantes afin d'embellir plus encore notre cadre de vie. L'opération Printemps-Jeunes Environnement qui aura lieu durant les vacances de Pâques et la reprise du travail pour nos 7 éco-cantonniers depuis le début du mois de mars concourront également à remplir cet objectif... Estaimpuis, on l'aime passionnément !

Votre toujours dévoué,
Daniel SENESAEL,
Bourgmestre-Député.

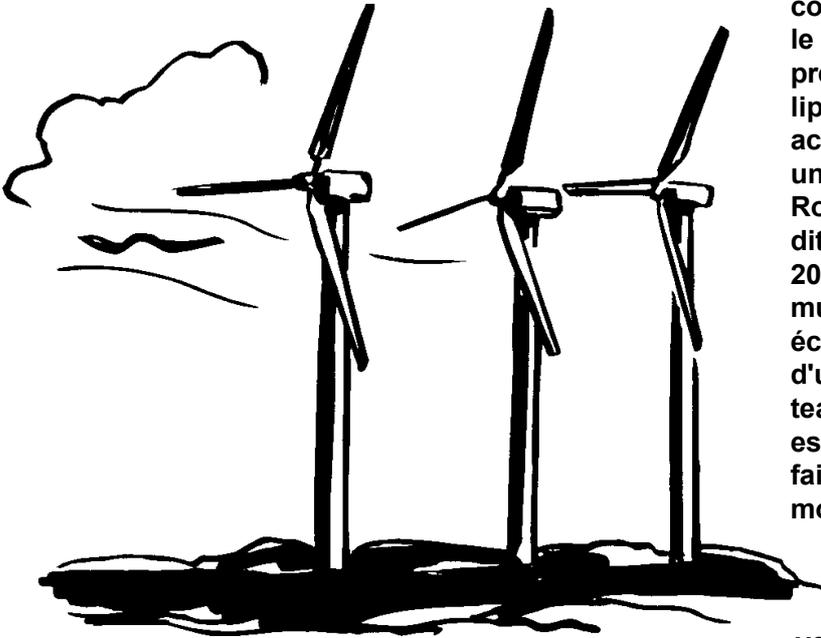
**«En vérité, le chemin importe peu,
la volonté d'arriver suffit à tout.»
Albert CAMUS.**

SOMMAIRE

- 2. Cabinet de Jean-Michel NOTTEBAERT - Echevin de la Ruralité
- 3. Le mot du Député-Bourgmestre
- 4-5. Eoliennes...
- 6. Quelques heures de libre ? - Le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge - Intervention du groupe ECOLO
- 7. Cabinet de Christian HOLLEMAERT - Echevin des Sports
- 8. Centre Public d'Aide Sociale - Quentin HUART - Président
- 9. Cabinet de Chantal DELANGRE - Echevine de l'Enseignement et de la Jeunesse
- 10. Courrier des lecteurs - ONE - dépistage visuel
- 11. Inauguration de la fin des travaux à la rue de la Nouvelle Cure - Evregnies
- 12-13. La semaine des aînés
- 14. Rempoisonnement au domaine de Bourgogne à Estaimbourg - ESQ
- 15. C'était il y a longtemps
- 16. Daniel SENESAEL - en charge de la Culture, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Cultes
- 17. Les nouvelles du groupe CDH-Intérêts communaux - Intervention du groupe PS
- 18-19. Les rendez-vous du Nat'Agenda - Les rendez-vous de l'Agenda 21 - Salon Saveurs et Nature - Opération printanière de propreté - 110 poubelles installées sur Estaimpuis
- 20. Estaimpuis - Spectacle d'improvisation - Début des travaux - nouveaux jeux au domaine de Bourgogne
- 21. Cabinet de Christian LECLERCQ - Echevin des Travaux
- 22. Près de chez vous
- 23. Visite du Collège dans les homes de l'entité - Réfection de la rue du Cornet
- 24. Concert «Abba for ever» - Expo Zon - Excursion vallée de la Canch et de l'Authie - Voyage dans le Périgord - Expo «Jeu de transparence»

INAUGURATION

**Vendredi 9 mars avait lieu l'inauguration officielle des cinq éoliennes
Daniel SENESAEL a rappelé la genèse de ce projet initié dès 2012 :**



«La patience a beaucoup plus de pouvoir que la force.» Cette sentence du philosophe PLUTARQUE s'applique à merveille à ce projet qui aura nécessité six années de travail avec ses contrariétés, ses déceptions mais aussi et surtout, la satisfaction du devoir accompli pour les générations de demain.

C'est en juillet 2012 que la mise en œuvre de ce projet a débuté par l'introduction par la société Windvision d'une demande de permis unique pour

construire et exploiter un parc de six éoliennes sur le territoire estaimpuisien. Le 27 juillet 2013, une première décision favorable intervenait lorsque Philippe HENRY, alors Ministre de l'Environnement, accorda un permis pour ces six éoliennes. Suite à une requête introduite par l'asbl «Le Comité de la Royère et du Petit Preux» et différents riverains, ledit permis fut annulé par le Conseil d'Etat le 25 avril 2014. Une décision saluée par les autorités communales qui avaient déjà affirmé leur volonté de voir éclore cinq éoliennes, refusant ainsi l'installation d'une éolienne jugée trop proche des ruines du château de la Royère. Car si le développement durable est de première importance pour nous, il ne peut se faire au détriment du cadre paysager et du patrimoine local. Un avis qui fut retenu par le Gouvernement wallon puisque le 10 septembre 2014, Windvision obtenait du nouveau ministre de l'environnement, Carlo DI ANTONIO, un nouveau permis pour l'érection de cinq éoliennes.

Néanmoins, malgré qu'il ne fût plus question d'ériger une éolienne à proximité des ruines, le Comité de la Royère réintroduisit un recours auprès du Conseil d'Etat. Ce n'est finalement que le 5 septembre 2016, après deux ans de procédure, que la haute juridiction administrative décréta le désistement d'instance, ce qui permit à Windvision d'obtenir le permis libre de recours et au projet... de reprendre son envol. Je me dois de rappeler que dans un premier temps, nous avons émis la volonté d'avoir une éolienne dite citoyenne. Toutefois, il nous est vite apparu que la mise en œuvre et la gestion d'une telle éolienne était des plus compliquées, raison pour



DES ÉOLIENNES

nes estaimpusiennes. Dans son discours, le Député-Bourgmestre



laquelle je me suis permis de solliciter IPALLE pour faire en sorte qu'une de ces éoliennes puisse rester dans le giron public. Une belle opportunité saisie puisqu'au terme de discussions franches et positives, nous avons pu trouver un terrain d'entente avec l'intercommunale pour l'exploitation non pas d'une mais de deux éoliennes publiques dont les retours bénéficient à l'ensemble de la population. [...] Ceci dit, peu de temps après la décision favorable du Conseil d'Etat, Windvision faisait toutefois part de sa volonté de céder le parc à une société tierce.

En décembre 2016, le permis fut, dès lors, revendu à la société EDF Luminus ainsi qu'à l'intercommunale IPALLE, laquelle devenait propriétaire d'une seconde éolienne. Le chantier put ainsi démarrer en mars 2017 avec l'aménagement des voiries suivi par la livraison et le montage des éoliennes réalisés en septembre et octobre 2017, tandis que la produc-

tion des premiers kWh put être effective dès le mois de décembre, apportant une conclusion heureuse à ce long dossier et permettant de faire de notre Estaimpui, que nous chérissons avec passion, une entité à Energie Positive.»

Daniel SENESAEL a, par ailleurs, souligné que la construction de ce parc éolien entrainait dans une stratégie plus large de développement des énergies renouvelables sur Estaimpui avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux.

C'est également à l'occasion de cette inauguration que les plaques reprenant les cinq noms - Voltance, Ampera, Coulombine, Gramette et Wattine - attribués aux éoliennes par un jury de citoyens ont été dévoilées.



Quelques heures de libre ?

L'Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes (Apper) reçoit de plus en plus de demandes pour les animations de sécurité routière. Pour faire face à nos engagements, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pouvant offrir quelques heures de leur temps, pour des ateliers de sécurité routière avec les enfants dans les écoles primaires.

DEPLACEMENTS EN CAMIONNETTE ET REPAS DU MIDI ASSURE.

Vous êtes Intéressé(e) ?

CONTACTEZ LA PERMANENCE APPER-HAINAUT AU 069. 34.67.24

Par mail : infos@apper-ht.be

Visitez notre site : www.apper-ht.be

LE PLAISIR DE LA LECTURE, DES LE PLUS JEUNE AGE !

La bibliothèque organise régulièrement des matinées de découverte du livre pour les tout-petits de 0 à 4 ans. La lecture est un élément essentiel au développement de l'enfant qui découvre en plus le plaisir de feuilleter ou de manipuler des ouvrages qui lui sont spécifiquement destinés. Un espace est d'ailleurs consacré aux bébés et à leur famille au sein de la bibliothèque avec du mobilier adapté et une collection variée : livres à toucher, livres à doigts, livres avec des sons ou des mélodies... Si vous souhaitez partager un moment de lecture avec vos bambins, rendez-vous aux séances «Bébé Lire» à la bibliothèque de 10h30 à 12h00 les samedis 24 mars, 16 juin, 15 septembre et 10 novembre 2018 : c'est gratuit et ouvert à tous !

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE ASBL

Contour de l'Eglise, 2 à 7730 ESTAIMPUIS

Téléphone : 056. 48.76.61

E-mail : direction@bibliotheque-estaimpuis.be



INTERVENTION DU GROUPE

■ T'as un truc ?

3 idées pour utiliser les cendres d'un poêle à pellets ou d'un insert.

Attention : On utilisera toujours de la cendre issue de bois non traité, afin qu'elle soit exempte d'éléments toxiques (donc pas de bois prétraité pour l'extérieur, de bois peint, de panneaux contenant de la colle...). Il faut aussi que la cendre ait l'aspect d'une poudre fine de couleur gris clair. La cendre froide peut être récupérée et conservée pour un usage ultérieur dans un récipient fermé, à l'abri de l'humidité.

1. Nettoyer la vitre du poêle ou de l'insert - Riche en potasse, la cendre est utilisée pour la fabrication de savon. À la maison, on peut s'en servir pour nettoyer la vitre encrassée du poêle. Avec un morceau de journal chiffonné légèrement mouillé, vous récoltez un peu de cendres et vous frottez l'intérieur de votre vitre. Terminez l'opération avec un chiffon propre.

ecolo

2. Protéger le potager - On peut épandre la cendre en plus grosse quantité aux endroits fréquentés par les limaces et les escargots pour protéger les légumes. Cette barrière décourage leur passage en asséchant leur bave. Évidemment, l'opération est à renouveler après chaque pluie... et il faut l'avoir conservée pour les jours de printemps ou d'été. Plus saisonnières, les cendres du barbecue feront aussi l'affaire.

3. Comme amendement au jardin - La cendre a un pouvoir alcalinisant sur le sol mais d'assez courte durée. On peut donc l'utiliser au potager pour remonter le pH du sol. Elle peut aussi servir comme amendement ou engrais pour apporter de la potasse au sol et des oligo-éléments aux plantes du potager. Elle est toutefois à incorporer avec modération dans le sol (3 à 5 cm sous la surface) ou au compost au printemps, lorsqu'on retravaille la terre. Attention ! Jamais sur les semis !

■ Un nouvel outil pour encourager la participation citoyenne

Le Collège communal d'Estaimpuis organise chaque année des rencontres citoyennes dans chaque village. Une idée qu'Ecolo avait mise dans son programme dès 1994 lors de sa première participation à des élections. C'est une excellente chose. Mais il faut se rendre à l'évidence : les horaires n'arrangent pas toujours tout le monde, les jeunes y sont très peu représentés et la fréquence annuelle ne mobilise que si une «affaire» se présente simultanément.

Un nouvel outil pourra peut-être modifier la relation entre les élus et les citoyens. Imaginez : vous vous promenez et vous constatez un dépôt sauvage d'immondices ou des panneaux de signalisation en mauvais état. Vous sortez votre smartphone et signalez le fait immédiatement sur un site web. Ou imaginez que vous constatez que dans un parc (avec un château) il manque vraiment de balançoires pour vos gamin(e)s. Par smartphone, vous faites la suggestion en direct. Les idées sont partagées, deviennent publiques, peuvent trouver un soutien ou être discutées parmi les autres citoyens, être entendues par les responsables politiques.

Cette application pour smartphone porte un nom : Flucity. <https://www.flui.city/>. Développée par une start-up française, elle conquiert peu à peu les citoyens de tous pays (démocratiques). Le principe est assez simple. Après avoir téléchargé l'application, chacun s'enregistre et à partir de là, peut faire des suggestions, émettre des projets, signaler des problèmes (voirie, sécurité, environnement...), participer à des sondages. Une façon de «ré-accrocher» les citoyens à la chose publique. C'est aussi le moyen pour des associations de faire connaître leurs activités, pour chaque habitant de recevoir des informations utiles ou des nouveautés concernant la commune. D'abord orientée «ville», elle peut très bien trouver sa fonction dans un milieu rural comme le nôtre. Pour qu'elle soit utile et efficace, il faut bien sûr que l'appli reste citoyenne et qu'elle ne soit pas récupérée par un pouvoir en place pour ne faire que la promotion de ses propres activités. A chacun d'y veiller et d'y être attentif ! Afin de conserver son sens à un projet destiné d'abord à tous. A l'heure où cet article est remis à la rédaction de l'Estaimpinois (24 février), la commune n'a pas encore manifesté son intérêt pour cette appli.



● Envie de participer à un projet communal avec Ecolo ? ● Contact : ecoloestaimpuis@gmail.com ou 0497 85 23 20



CABINET DE CHRISTIAN HOLLEMAERT ECHEVIN DES SPORTS

Succès de foule pour la 8^{ème} édition de la Kiwanienne

Le dimanche 21 janvier dernier avait lieu au complexe d'Estaimpuis la 8^{ème} édition de la traditionnelle Kiwanienne. Au total, ce sont près de 1.000 sportifs, à savoir 400 joggeurs, 44 équipes pour le Run&Bike, 250 marcheurs et 188 adeptes de VTT qui se sont réunis en toute convivialité pour participer aux différentes épreuves proposées par les organisateurs.

À côté des différentes courses, des activités étaient au programme pour les enfants : châteaux gonflables, grimages, parcours didactique,... Cet événement, organisé par le Kiwanis Tournai Picardie, aura permis de récolter des fonds destinés à financer différents projets de solidarité dans la région et ailleurs.



DIMANCHE 6 mai 2018 **DOMAINE DE BOURGOGNE - ESTAIMBOURG**

- 3 distances : - 21 km (départ 9h00) - Canicross (départ 9h45) - 10km - (départ 10h00)
- Participation : 7 euros

CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE - Quentin HUART - Président



FOURNISSEURS DE GAZ ET D'ELECTRICITE : STOP AU DEMARCHAGE !

Quentin HUART, Président du CPAS d'Estaimpuis, vous met en garde contre les démarcheurs gaz/électricité qui essaient de vous faire signer parfois n'importe quoi. Depuis la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, la concurrence est rude entre les fournisseurs d'énergie. Pour vous convaincre de

changer de fournisseur - et leur permettre de toucher leur commission par contrat signé -, les sociétés qui agissent en tant que sous-traitant optent souvent pour des techniques de vente très intrusives : démarchage en porte-à-porte, par téléphone, par internet, etc.

La loi encadre le démarchage. Mais elle n'empêche pas les abus comme en témoignent les plaintes reçues par le Médiateur fédéral de l'Energie, le SPF Economie ou le service d'appui Energie Info Wallonie. Exemple : des démarcheurs se font passer pour le gestionnaire de réseau de distribution (GRD), Ores ou Résa par exemple. Ils tentent de faire croire à un problème de compteur pour rentrer ou prétendent qu'ils viennent relever les index. Autre situation rencontrée : celle de démarcheurs qui affirment, notamment à des personnes âgées, que, s'ils choisissent le mauvais fournisseur, l'ensemble de leurs installations devra être changée, ce qui est évidemment erroné.

Certains vendeurs proposent des contrats soi-disant plus avantageux alors qu'ils comprennent un supplément pour des services d'assistance additionnels loin d'être indispensables. D'autres vont jusqu'à certifier que signer un contrat chez eux protégerait les consommateurs d'un possible blackout pendant l'hiver... alors que l'éventuel risque d'une coupure dépend du lieu d'habitation et nullement du fournisseur d'électricité !

■ DES AUTOCOLLANTS SUR VOTRE BOITE AUX LETTRES

En Belgique, avec plusieurs associations, Energie Info Wallonie avec le concours du CPAS d'Estaimpuis lance une campagne pour sensibiliser les consommateurs à leurs droits et à la possibilité de refuser d'être démar-



ché. Une brochure avec des conseils à suivre a été éditée, ainsi qu'un autocollant «Pas de démarchage» à apposer de manière visible à côté de la sonnette ou boîte aux lettres.

Si, malgré la présence d'un autocollant, un démarcheur tente de vendre un contrat de fourniture de gaz ou d'électricité, cela pourrait s'apparenter à un cas de démarchage abusif et à une pratique commerciale déloyale, passible d'une amende pénale de 500 à 100 000 euros et/ou d'1 à 5 ans d'emprisonnement.

Plus d'infos sur cette campagne www.cpasestaimpuis.be. Tél : 056.48.13.22. Courriel : melaniearcy@estaimpuis.be

Vous souhaitez recevoir des brochures (avec l'autocollant) «Pas de démarchage» ? Passez commande par mail ou téléphone.



TOURNEE MINERALE : UNE SENSIBILISATION DU CPAS

Dans le cadre de l'opération «Tournée Minérale», Quentin HUART, Président du CPAS d'Estaimpuis, en collaboration avec l'asbl «Coton de soi» proposait à l'ensemble des Estaimpusiens différentes rencontres afin de sensibiliser la population aux dangers de l'alcool sur la santé et à l'importance de l'eau dans l'alimentation. Ainsi, une soirée Ciné-Action avec la projection du film "Ne me quitte pas" s'est déroulée à la Maison communale.

La tournée minérale s'est poursuivie avec une animation sur la place de l'eau dans notre alimentation. Un Projet réalisé au sein de «Coton de Soi», en collaboration avec le CPAS d'Estaimpuis et la Maison de Jeunes Oxy'jeunes. Un superbe moment de partage, intergénérationnel, sur l'importance de l'eau.

De plus, une conférence-débat sur les dangers de l'alcool a été organisée dans le cadre de l'action Tournée minérale par le CPAS d'Estaimpuis en collaboration avec «Coton de Soi». Des membres des alcooliques anonymes sont venus témoigner de leur parcours mais également de leur combat par rapport à cette maladie déroutante et séculaire qu'est l'alcoolisme. Le groupe des Al-anon a aussi pris la parole pour aborder le sujet de la famille entourant la personne souffrant de dépendance. En effet, cette fraternité rassemble de façon anonyme des parents et des amis d'alcooliques afin qu'ils puissent partager leur expérience, leur force et leur espoir, et résoudre leurs problèmes communs.

Pour terminer, l'équipe sociale du CPAS a distribué durant les distributions alimentaires de février de l'eau gratuitement à chaque famille bénéficiant de ce service. En outre, les assistantes sociales ont pu être formées de manière professionnelle au syndrome de Korsakoff.



CABINET DE CHANTAL DELANGRE - ECHEVINE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA JEUNESSE



Cela fait déjà six mois que nos jeunes élus estaimpusiens participent à des activités principalement organisées autour du thème «Les Solidarités»... La solidarité est l'affaire de chacun d'entre nous qui, à une petite échelle, peut changer les choses. Les gestes de solidarité peuvent se faire dans la vie de tous les jours, auprès de nos proches, de nos amis, de notre famille... mais aussi auprès de personnes inconnues, juste parce que cela fait du bien de s'aider.

Nos jeunes conseillers ont pu réaliser, depuis leur entrée en fonction, diverses activités. La première consistait en la réalisation de boîtes destinées à recevoir les dons qu'ils vont récolter dans leur école au profit de la banque alimentaire d'Estaimpuis. Les juniors iront présenter, accompagnés de Mme Chantal DELANGRE, Echevine de



l'Enseignement, ce projet de collecte de vivres, de produits d'entretien, pour bébés...

Autre activité concrétisée par nos conseillers, la confection de cartes de vœux qui ont été distribuées lors du repas de Noël des personnes seules... et on peut dire que les sourires s'affichaient sur le visage des invités lors de la remise des dites cartes.

Enfin, et pas l'activité des moins appréciée, la pose de procès-verbaux fictifs aux abords des écoles, en collaboration avec le Commissaire de police honoraire Daniel GORLOO. C'est tôt le matin que nos conseillers se sont fixé rendez-vous afin de revêtir l'uniforme du parfait policier, se munir de leur carnet de contraventions et partir à la chasse aux infractions routières constatées à proximité de leur établissement scolaire. Et l'on peut dire que la récolte a été fructueuse...

Cette séance plénière a également été l'occasion pour nos plus jeunes de nous faire part des souhaits pour les mois à venir...



SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DES JUNIORS - L'occasion de faire le point sur les projets réalisés et à venir...



COURRIER DES LECTEURS

FONS VA AU CIRQUE

■ **Fons** : Salut, Bertine ! Pour eine feos, ch'est ti qui est arrivée 'lprumière.

■ **Bertine** : Bin ouai ! I feot bin ein prumier. Pourquoi s'que t'est in 'rtard aujourd'hu ?

■ **F.** : J'sus in 'rtard pasque j'ervins du cirque.

■ **B.** : T'ervins du cirque ! J'n'ai pos vu d'cirque par ichi.

■ **F.** : Neon, j'ai été au cirque à Namur.

■ **B.** : A Namur ! Pourquoi qu'tes rallé si leong ?

■ **F.** : Chest min comarate Gus qui m'a imbarqué dins c't'aventure. «J'vas vire l'cirque à Namur» qui m'a dit, «vins avec mi cha t'fra eine sortie. T'es toudi assis d'seur tin banc tout au leong de l'journée. Ainsin te verras du paysache.

■ **B.** : Et alorsse !

n **F.** : Alorsse, j'ai dit ouai et in a pris l'train à l'gare de Tournai. I aveot longmint que j'aveos mis les pids dins ein wageon. Et à c'qui paraîtrot in est arrivé à l'heure pour eine feos.

■ **B.** : Arrête d'tourner ein reond et dis mi quoisque t'as vu dins c'cirque.

■ **F.** : Pour qu'mincher in est rentrer dins eine leongue piche avec des bancs l'leong des murs sur deux étaches. Dins l'feond , in veot eine

haute tribune avec comme eine chaire de vérité par d'avant comme dins eine église d'oùs que l'curé i babilé.

■ **B.** : Cha m'a tout l'air bizarre tin cirque !

■ **F.** : Te n'creos pos si bin dire. Par d'seur les bancs i aveot que des clounes habillés comme des

croque-morts. Tout in haut, j'ai vu l'chef d'orchestre, bizarremint i n'aveot pos s'bagiette dins s'main mais ein martieau. Tchand qu'les clounes faiseotent trop d'bru , i tapeot d'avec sin matieau d'seur s'tape.

■ **B.** : T'as raison, ch'est vramint ein drôle de cirque c'machin là.

■ **F.** : Ch'n'est nin fini, comme qui direot un curé i est v'nu à l'chaire de vérité pour faire ein sermeon , comme à l'église.

■ **B.** : Dins l'sermeon , quois qu'i diseot ?

■ **F.** : Je n'sais pos, j'n'ai pos bin compris.J'aveos l'impressieon qui n'd' a deux qui vouleotent foute à l'cour des autes qui aveotent fait des grosses conneries. «In veut pus ouvrir avec des gins parettes» qui diseotent. Alorsse, j'ai orwetti les clounes dins l'salle. Là ch'éteot marrant : In'd'aveot qui n'aveotent pos bin dormi de l'nut certainemint car i ronfleotent d'seur leurs selles, ein aute liseot sin journal, ein troisième nettieot les tros d'sin nez et les dernis s'amuseotent à pousser d'seur des bouteons.

■ **B.** : Bin seur, cha ch'est vramint ein drôle de cirque !

■ **F.** : Ch'n'est pos tout, i in a qui jouéotent à cartes ou qui faiseotent aller leurs bras comme des moulins. I falleot vire comme i n'arrêteotent pos d's'ingueuler. Cha criéot d'tous les côtés. Tchand que sus sorti , j'aveos maux à m'tiesse comme si qu'in m'aveot taper d'seur avec ein pot d'fleurs.

■ **B.** : Quois que t'pinse de tin voyage à Namur ?

■ **F.** : Je n'in pinse pos gramint à part que j'n'aveos jomais vu parettes arsoules. Je n'ai toudi pos compris quois que ch'éteot comme cirque que Gus a volu m'moutrer. Ouai, vramint ch'éteot ein drôle de cirque. Là d'seur , je m'in va busiller à tout cha. A l'prochaine feos Bertine.

■ **B.** : A l'prochaine feos Fons et à l'heure si cha n'te fais rin !

■ **Jacques HUBAUT.**



Office de la Naissance et de l'Enfance

DEPISTAGE VISUEL

● Un dépistage visuel gratuit est organisé à la consultation ONE de Néchin.

● Le mercredi 11 avril 2018 de 9h00 à 15h00 - sur rendez-vous.

● L'examen est proposé à tous les enfants âgés de 20 mois à 3 ans. Pour en bénéficier prenez rendez-vous.

Lisa MERLIN - TMS
0493.31.58.02.

● Veuillez vous munir du carnet de l'enfant.

Inauguration de la fin des travaux à la rue de la Nouvelle Cure

Ils étaient nombreux à s'être déplacés le 14 janvier dernier à Evregnies pour assister, en présence des autorités communales, à l'inauguration de la fin des travaux de la rue de la Nouvelle Cure. Ces travaux rendus nécessaires de par la vétusté de l'égout public ont consisté en la mise en place d'un réseau d'égouttage séparatif flamant neuf, dont la vocation est de séparer totalement les eaux usées des eaux de pluie. Par ailleurs, la voirie a été repensée afin d'y garantir une sécurité accrue. Le choix a ainsi été fait de placer la rue en zone résidentielle où les usagers faibles ont toute priorité et la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h.

Comme l'a rappelé le Député-Bourgmestre Daniel SENESAELE au cours de son allocution : «Depuis que je suis entré en fonction en tant que Bourgmestre il y a de cela près de 25 ans, les autorités communales ont toujours mis un point d'honneur à offrir à notre entité estaimpuienne et à ses habitants un réseau routier et d'égouttage digne de ce nom. De plans triennaux en plans triennaux, l'ensemble de nos voiries et égouts ont fait l'objet d'une attention particulière et dans ce cadre, il était à présent temps de s'attaquer à cette rue de la Nouvelle Cure. Une rue qui, pour l'anecdote, doit son nom au presbytère, devenu depuis lors la Maison du Patrimoine et de la Mémoire, qui y fut implanté en remplacement de l'ancienne cure, bâtiment remarquable datant de l'époque de Louis XIV qui fut déclarée incommode car elle se dégradait et était jugée trop éloignée de l'église Saint-Vaast.

Pour ce qui est du programme d'entretien de nos voiries, je peux, d'ores et déjà vous annoncer qu'il ne s'arrêtera

évidemment pas ici puisque, afin d'être à la hauteur des attentes légitimes de notre population, nous nous attaquerons, cette année, dans le village de Leers-Nord à la rue de Berne qui fera l'objet d'une rénovation complète, à la rue de Néchin avec une réfection des filets d'eau et des accotements, ainsi qu'à la rue du Cornet qui subira un renouvellement total, y compris des égouttages. En outre, l'enduisage de la traversée de Saint-Léger sera totalement refait. Enfin, votre village d'Evregnies ne sera pas en reste et fera l'objet d'une attention toute particulière étant donné qu'en plus de la rénovation complète du sentier allant de la rue du Greffier à la rue du Quennelet, nous procéderons à l'extension de l'école. Au-delà de ces travaux déjà conséquents, 300.000 € seront consacrés à l'entretien de nos voiries communales.

[...] Je tiens, par ailleurs, à remercier les riverains cette fois pour leur patience parfois mise à l'épreuve durant ces 4 mois de chantier. Même si les délais semblent toujours trop longs, je me dois de souligner la rapidité d'exécution puisque celle-ci a été plus performante que prévue. Nous pouvons néanmoins considérer que votre patience a été récompensée au vu du résultat final et de l'accroissement de la sécurité que la finalisation de ces travaux ne manquera pas d'apporter».

Pour conclure, le Bourgmestre a adressé de vifs remerciements à l'artiste locale Véro DEPRAETERE qui s'est chargée de la réalisation des plaques de rue avant que le traditionnel verre de la convivialité soit servi au rythme des musiques proposées par le Jazzband Company.



Le dimanche matin, une bonne partie des habitants du village d'Evregnies s'étaient donné rendez-vous pour l'inauguration de la rue de la Nouvelle Cure.

La semaine



A Estaimpuis, le Conseil Consultatif Communal des Aînés propose aux seniors différentes activités au cours de la semaine qui leur est réservée et qui se déroulera du 21 au 28 avril 2018. Occasions rêvées de se rencontrer autour d'activités tantôt culturelles, sportives et même gastronomiques.

**DU 21 AU
28 AVRIL**

Samedi 21 avril

18h00 : Rendez-vous en la salle «Montmartre», place des Templiers 3 à Saint-Léger pour un SPECTACLE de TRANSFORMISTES présenté par le groupe «Jenny JOHNS». Savant mélange de gaité, d'humour sans aucune vulgarité - L'entrée est gratuite, boissons et sandwiches payants.



e des aînés



Dimanche 22 avril

-12h00 : Repas «BRUNCH» au restaurant «LA BLOMMERIE» - drève Gustave Fache 2 à Mouscron
12h00 : Apéritif de la maison et ses zakouskis servis à table
13h00 : Grand buffet de hors-d'œuvre «entre terre et mer»
14h00 : Trois plats chauds aux buffets
15h00 : Choix de fromages affinés
16h00 : Grand buffet de desserts et douceurs (Vin blanc, rouge, eau et café compris jusque 16h30)

De 16h30 à 19h00 : ANIMATION DJ - Prix : 52 euros tout compris jusque 16h30 - Paiement avant le 1^{er} avril sur le compte CCCA Estaimpuis BE 72 0682 4920 1616 - Ne pas oublier d'indiquer le nombre de repas demandé et indiquer les nom et prénom en communication - Seul le paiement confirmera votre réservation.

Lundi 23 avril

14h30 : Rendez-vous au BOWLING «le Clovis» chaussée de Tournai 88 à Ramegnies-Chin - 9 euros les 2 parties et 2 boissons (paiement sur place)

Mardi 24 avril

8h00 : Parking de la piscine communale - rue Moulin Masure a Estaimpuis
- Départ vers STEENWERCK avec halte pour le petit déjeuner
- Matin : Balade en roulotte et musée de la vie rurale - Promenade bucolique où se mê-

lent l'histoire du village au travers des monuments, commentaires sur l'agriculture locale et les exploitations d'élevage

- Repas de midi au restaurant NORD MEULEN à STEENVOORDE (boissons à payer sur place)

- Après-midi : Visite de la ferme des orgues. Musée consacré à la musique mécanique située à STEENWERCK.

- Retour par la brasserie THIRIEZ à Esquelbecq
- Retour prévu vers 19h30

- Réservation avant le 10 avril (prix : 58 euros) par paiement au compte CCCA Estaimpuis BE 72 0682 4920 1616 - prière d'indiquer le nombre de participants au voyage et mentionner les nom et prénom dans la communication.

Mercredi 25 avril

14h30 (sous réserve) : École communale de Leers-Nord - rue des Mésanges Leers-Nord Présentation et démonstration du ROBOT «ZORA». Comment la robotique peut aider au quotidien les seniors ou toute personne qui n'a plus une autonomie totale - Entrée gratuite

Jeudi 26 avril

14h30 : Café «O'tit' Ange» - place abbé César Renard 1 - Bailleul, compétition de BOURLES, JEUX DE CARTES et MARCHÉ.

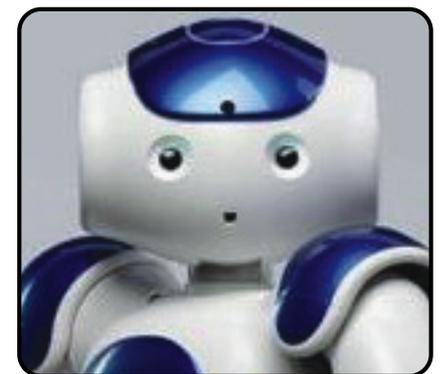
Vendredi 27 avril

- 15h00 : CONFERENCE : «vos nom, prénom, d'où venez-vous ?» - Salle du conseil de l'Administration communale à Leers-Nord

- 19h00 : Salle Bon Accueil - SOUPER fromage (contact Odette QUIEVY - Tél : 056.48.98.39)

Samedi 28 avril

16h00 : Départ parking de l'Administration communale à Leers-Nord - Un bus vous conduira à Tournai voir le spectacle «LE KARAOKE des PERSONNALITES» - Attention le nombre de places étant limité, pensez à réserver au 056. 48.13.20 - Prix de la place : 10 euros.



REPOISSONNEMENT AU DOMAINE DE BOURGOGNE A ESTAIMBOURG

Le 20 février dernier, la commune d'Estaimpuis a procédé au repoissonnement de l'étang du château d'Estaimbourg.

Voici le détail des différents poissons mis à l'eau :

- Gardons - 200 Kg
- Esturgeons - 10 pièces de 3 Kg
- Brèmes - 201 Kg
- Brochets - 20 pièces de 20/40 cm
- Carassins - 200 Kg
- Carpes - 372 Kg

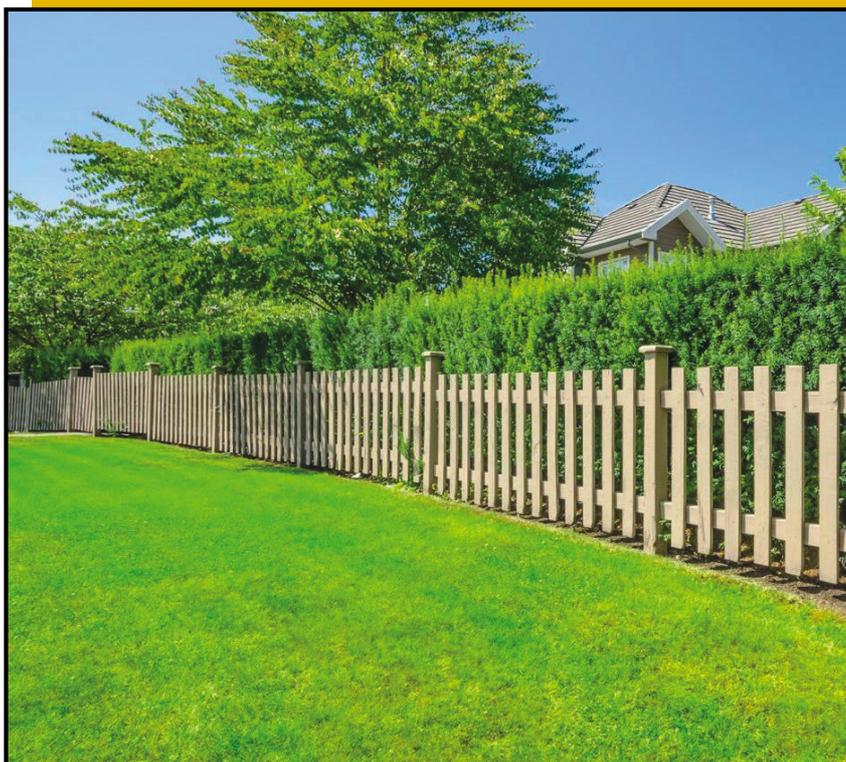
Le montant de cette mise à l'eau s'élève à 4.300 euros. Cette opération financière est neutre pour la commune puisqu'elle représente 50% du montant des abonnements vendus pour l'accès à la pêche. Rappelons que le montant de cet abonnement est fixé à 30 euros pour les personnes habitant l'entité et 50 euros pour les hors entité. Il est disponible au service Finances de la commune aux heures

normales d'ouverture. L'étang est accessible aux pêcheurs tous les dimanches du mois de mars et à partir du 1^{er} avril tous les jours sauf le samedi.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Candice VANCOPPENOLLE à la commune au 056 / 48.13.74 ou auprès de Dominique CANTA Président du club de pêche au 069 / 35.10.40

Vous trouverez ci-après le calendrier des concours organisés lors de cette nouvelle saison :

- DIMANCHE 22 AVRIL
- DIMANCHE 10 JUIN
- marathon
- SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JUILLET
- DIMANCHE 26 AOÛT
- DIMANCHE 30 SEPTEMBRE



ESQ

**EURO SERVICES QUALITE
056.48.20.20**

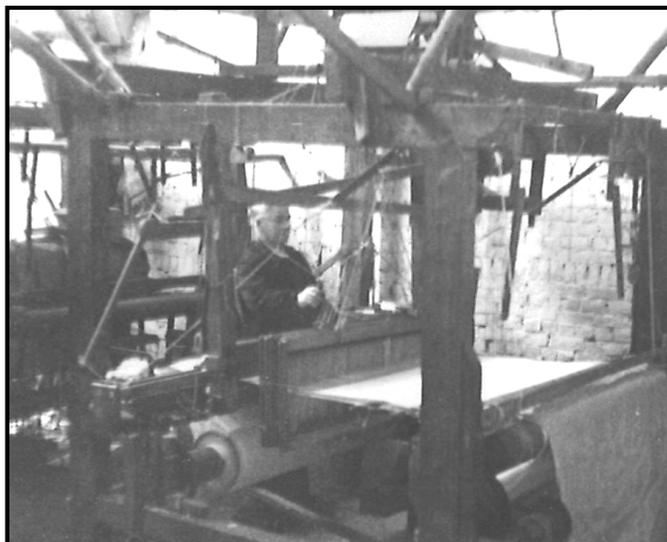
Afin de préserver un peu plus notre environnement, ESQ a fait l'acquisition de matériel sur batterie et donc sans carburant.

Faites-nous confiance pour l'entretien de vos espaces verts (taille de haie, pelouse, parterres, etc).

C'était... il y a longtemps

Le tisserand à domicile

(Photo 1) - Dans de nombreuses maisons d'Estaimpuis existaient des «ouvroirs», c'est-à-dire des petits ateliers de tissage, comprenant un ou plusieurs «outils» ou «boutils» (métiers à tisser), dans lesquels toute la famille était occupée : le père tissait, les enfants amenaient les chaînes de fils au métier et portaient les



1.

Les trois stades de l'industrie textile à Estaimpuis

pièces tissées, la femme confectionnait les épeules (cannettes destinées à alimenter en fil le métier du tisserand). Henri GUEVART, qui habitait dans la rue des Ouvroirs N°8 (côté France), fut le dernier tisserand du coin (photo 1). Il cessa ses activités en 1960.

Le métier automatique

(Photo 2) - La mécanisation de l'industrie textile porta un coup terrible au tissage à la main et beaucoup d'«ouvroirs» disparurent. A l'endroit de l'actuel complexe sportif d'Estaimpuis se trouvait la filature MOTTE-PORISSE qui employait une centaine d'ouvriers.



2.



Sources : documents prêtés par P. GHISTELINCK et Y. ADAM.

3.

Les grands métiers «modernes»

(Photo 3) - La fabrique CRAYE & Fils, qui remplaça la filature MOTTE-PORISSE, était spécialisée dans le velours et le tissu d'ameublement. Elle occupait une trentaine d'ouvriers en 1953. Elle produisait surtout pour l'exportation dans les pays d'Afrique du Nord.

VOEUX AUX COMMERCANTS... ET CREATION D'UNE CARTE DE FIDELITE



DANIEL SENESAEL

**EN CHARGE
DE LA CULTURE,
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES CULTES**

■ De bons vœux 2018 aux commerçants

Le 20 janvier dernier, le Collège communal présentait ses meilleurs vœux aux commerçants et indépendants de l'entité pour cette année 2018. L'occasion de les mettre à l'honneur et de les remercier pour leur participation constante et persévérante à faire d'Estaimpuis une entité dynamique et prospère.

■ Estaim'Commerces

Afin de favoriser le commerce local, le Député-Bourgmestre annonçait également la création d'une carte de fidélité valable dans la grande majorité des magasins et points de vente à Estaimpuis. Cette carte Estaim'Commerces sera valable du 21 mars au 30 avril 2018 et sera disponible chez tous les commerçants participants. Un tampon y sera apposé lors des achats. Au bout de 5 tampons de commerces différents, un cadeau sera remis après présentation de la carte complétée à Flash Repassage.

Chaque carte remise à Flash représentera également une occasion de participer à la grande tombola où plus de 1000 € de lots sont à gagner. Remporter son poids en linge à repasser, un voyage, des bons d'achat, un panier garni ou encore, un pack parfum est ainsi possible.

Alors n'hésitez plus, votre fidélité peut vous rapporter !

VISITE DES CHANTIERS - Le lundi 19 février dernier, le Collège communal effectuait le tour des chantiers en cours au sein de l'entité. L'occasion de vérifier l'évolution des travaux d'aménagement qui touchent de nombreux secteurs de la vie estaimpuisienne tels que le sport et le tourisme avec la création d'un parcours santé le long du canal, la culture avec la transformation de l'ancienne école de Saint-Léger en école des Arts, le logement avec la réfection des trottoirs dans la cité de Néchin ou, encore, les cultes avec la réfection de l'église d'Estaimbourg... La Maison communale subit actuellement, elle-aussi, un lifting qui consistera à moderniser l'entrée, tout en facilitant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec, notamment, la mise en place d'un ascenseur.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les éternits, dont le problème de la collecte avait été soulevé lors des dernières réunions publiques citoyennes organisées au sein de notre entité, sont considérées comme des déchets dangereux car contenant de l'amiante, sont à manipuler avec précaution. Il est donc vivement déconseillé de disquer ou casser ces plaques ondulées. C'est pourquoi, l'Intercommunale Ipalle ne peut pas placer de conteneur pour la collecte d'éternit. Néanmoins, pour les petites quantités, il existe des sacs spéciaux, au prix de 1 € pour 60 L et 2 € pour 120 L, en vente dans tous les recyparcs. L'élimination du déchet est ensuite entièrement prise en charge par Ipalle.



LES NOUVELLES DU GROUPE CDH-INTERETS CITOYENS - Patrick VAN HONACKER, Chef de file



L'année 2018 reprend son rythme de revendications portées par **Adeline CAPART, Bernard WATTEZ et moi-même** sur l'INSECURITE galopante dans nos villages, sur le contrôle des INCIVILITES, les MANQUEMENTS aux règles élémentaires de la circulation routière, pour ne citer que ces éléments.

Dans le domaine de la voirie, nous sommes intervenus sur l'état de la rue de la Couronne (Evregnies), face à la

Motte Brûlée et l'imprimerie Losfeld, pour que les dos d'âne apparus de par la dégradation de la route soient rectifiés le plus rapidement possible.

Nous vivons actuellement des semaines d'anxiété avec une série de vols dans notre entité : le Collège de police, composé des bourgmestres d'Estaimpuis, Pecq, Celles, Mont-de-l'Enclus, doit absolument engager les 4 Conseils communaux à remplir le cadre du personnel de police pour faire face à cette situation. Nos policiers remplissent leur mission, mais leurs effectifs doivent être renforcés : **l'argent communal doit d'abord servir à des besoins essentiels avant d'être dépensé pour des fêtes ou manifestations de loisirs !**

Au chapitre des INCIVILITES : cannettes abandonnées, déjections canines, etc... : appel à tous les citoyens pour améliorer la situation : si nous

sommes fiers de notre commune, chacun peut amener son énergie à améliorer notre environnement.

Le non-respect du sens unique à la rue du Château, à la rue de l'Eglise (Estaimpuis) oblige notre police à utiliser une caméra pour forcer la prise de conscience des automobilistes : certains évoquent l'erreur des GPS mais les panneaux routiers sont néanmoins visibles.

Lors du Conseil communal du 26 février, nous avons interrogé le Bourgmestre sur un article de presse parlant d'une «seconde maison» du canal qui devrait voir le jour dans le futur : un bâtiment aurait été acquis afin de construire un bar aux abords du Canal !? Ce point n'a jamais été évoqué au Conseil communal.

Nous sommes également intervenus pour les travaux d'aménagement des abords et des allées du cimetière d'Evregnies qui auraient dû débuter en juillet 2017 : plus de 6 mois se sont écoulés.

La revue devant être distribuée fin mars, **nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Pâques et un bon congé pour nos étudiants.**

P. VAN HONACKER, A. CAPART, B. WATTEZ, L. DELESCLUSE, E. HENNO, E. VERSCHUREN, J. LEHOUCQ, A. POLLET, A. WILLOCQ, C. LEBLANC, F.-A. DUQUESNOY, V. DELBERGHE, B. DEVIANE, G. BILLOIRE-PETIAUX, A. VEREECKE, A. JAMART, M. LEEUWERCK, L. CAPART.

Contact Patrick Van Honacker : GSM : 0473/97.02.89

Courriel : vanhonackerpatrick@outlook.com

Permanence sociale sur rendez-vous à l'ASBL Impact, Porte des Bâtisseurs, 20 à Estaimpuis - 0473/97.02.89.

INTERVENTION DU GROUPE

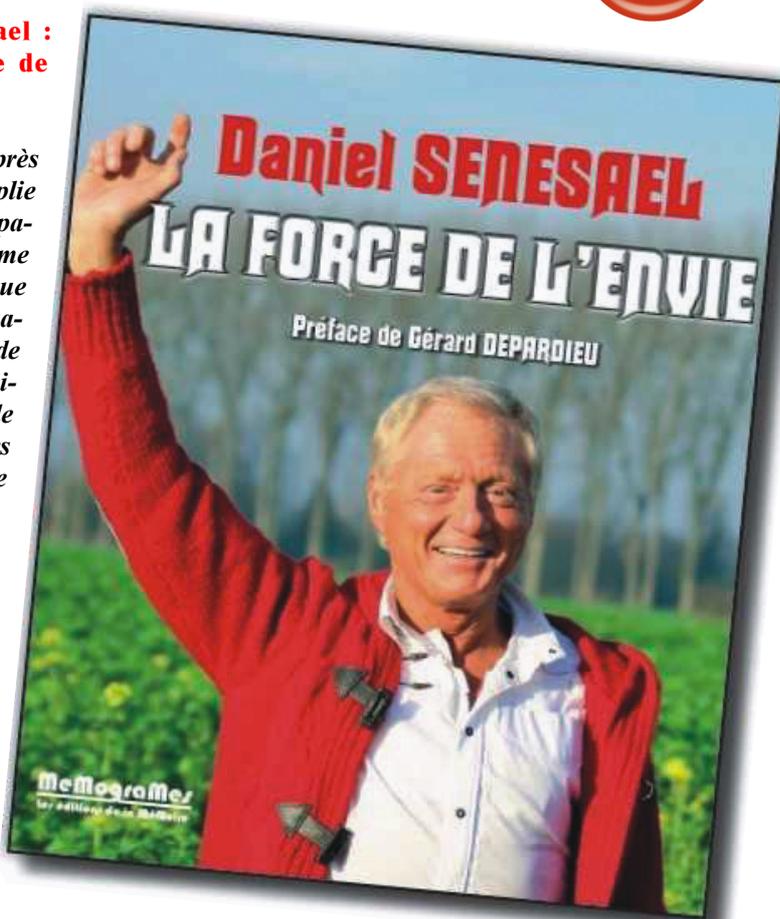


Après «Le Goût des autres» et «Daniel Senesael : l'Estaimpuisien», retrouvez le troisième livre de Daniel Senesael : «La Force de l'envie».

Soixante ans, dont quarante d'engagement politique et près de vingt-cinq de mayorat : l'ampleur de la tâche accomplie est assurément difficile à résumer en une centaine de pages ! Cet ouvrage ambitionne de vous restituer le rythme trépidant de l'action quotidienne d'un homme politique hors norme. Vous y découvrirez la multitude de réalisations orchestrées par Daniel Senesael durant ce quart de siècle, pour sa commune et ses quelques 10.300 concitoyens : autant d'années d'audace, de dévouement, de fidélité, de fraternité, avec aussi tant et tant d'espoirs parfois déçus, mais surtout de bonheur et... beaucoup de rêves souvent réalisés.

Plongez au plus près de l'action avec 10 capsules vidéos intégrées dans le texte grâce à des QR Codes et accessibles via smartphone, tablette et ordinateur possédant une webcam.

La parution est prévue pour mars 2018 mais vous pouvez dès aujourd'hui le précommander au prix de 19 € en versant ce montant sur le compte BE24 1325 3247 1538 ouvert au nom de Daniel SENESAEL, rue des Oiseaux 16 à Leers-Nord, en spécifiant vos coordonnées, nom et adresse complète.



LES RENDEZ-VOUS DU NAT'AGENDA

De l'Autre Côté du Miroir - du 24 mars au 6 avril

A voir : «De l'Autre Côté du Miroir», une exposition réalisée par le Contrat de rivière Escaut-Lys, qui a pour vocation la valorisation des milieux aquatiques d'eau douce de Wallonie picarde. Entrée libre - Soirée inaugurale le samedi 24 mars à 19h00. Vous y êtes chaleureusement invités !



L'Eau, source de vie - jeudi 29 mars - 18h30

Dans le cadre des «Journées Wallonnes de l'Eau», le Contrat de rivière Escaut-Lys vous invite à sa conférence «L'eau, source de vie». De A à Z, du plus petit au plus grand, la faune et la flore des points et des cours d'eau y seront dévoilées. Entrée libre.



Poissons d'eau douce - jeudi 3 mai - 18h30

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGENDA 21

■ CES VETEMENTS QUI POLLUENT TANT - Mardi 17 avril - 18h30

Couramment pointée du doigt dans l'actualité, la mondialisation de l'industrie textile qui nous offre des vêtements au rabais n'épargne ni l'environnement ni la santé des citoyens. Focus sur ce prix à payer avec l'asbl «Ecoconso». Une conférence ouverte à toutes et tous.

■ ATELIERS «RECUP-COUTURE» - Same- dis 28 avril et 5 mai - de 10h00 à 17h30

Vous disposez d'une machine à coudre, de quelques étoffes et d'une pincée de créativité ? Vous êtes d'un bon niveau en couture ? Cet atelier de deux journées est fait pour vous. Avec Clarisse DAXHELET, alliez couture et imagination pour créer un «top» ! Gratuit - Sur inscription : 056/48.13.23 ou 069/55.72.95.

ADRESSE ET INFOS : Maison de l'environnement, rue Albert 1^{er}, 42 à NECHIN - Téléphone : 056/55.72.95 - thierryduboisdenghien@estaimpuis.be - Retrouvez-nous sur facebook, page «Estaimpuis environnement»

Le poisson qui titille la ligne du pêcheur est un bon indicateur de l'état biologique de nos rivières, fleuves et canaux. Franck MINETTE, Coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys, passe en revue les espèces qui fréquentent ces voies bleues et dresse le tableau de la qualité de nos eaux douces. Une conférence organisée dans le cadre des «Journées Wallonnes de l'Eau». Entrée libre.



Les fourmis - mardi 24 avril - 18h30

Souvent méconnues, peu abordées, les fourmis, près de 70 espèces en Belgique, fournissent des renseignements précieux sur l'état de santé des habitats naturels. Julien DEMOUSTIER (Hainaut Développement) vous invite, lors de sa conférence, à explorer le monde fascinant de ces insectes aux secrets bien cachés. Entrée libre.



SALON «SAVEURS ET NATURE» - le 13 mai !

Rendez-vous très attendu, le salon «Saveurs et Nature» ouvrira ses portes le dimanche 13 mai, jour de la fête des mères, de 10h00 à 18h00, sur la place des Templiers à Saint-Léger. Pour cette neuvième édition, vins de fruits, légumes anciens, glaces, fromages, salaisons, fleurs, soins de beauté et autres produits naturels éveilleront vos sens. Au total, ce sont une quarantaine d'exposants, associations et producteurs locaux qui partageront leur savoir-faire et prodigueront une foule de conseils précieux.

Une belle occasion, également, de sortir en famille gratuitement et de s'amuser avec des activités pour petits et grands, sans oublier des idées originales de cadeaux pour les mamans ! Sous chapiteau. Une initiative de la Commune d'Estaimpuis et de son Plan Communal de Développement de la Nature d'Estaimpuis (PCDN). Infos : 056/48.13.23.



OPERATION PRINTANIERE DE PROPRETE

Pour une commune propre ? Rejoignez la «Tornade blanche» et les bénévoles qui mènent cette opération de sensibilisation à la propreté publique et à la préservation de la nature. Gilet fluo sur le dos et pince à déchets à la main, ces citoyens se retrouvent chaque année pour un grand nettoyage en clamant haut et fort «cessez de jeter, c'est pas vous qui ramassez !».

Départ le samedi 14 avril à 9h00, de la maison du canal (rue du Canal à Leers-Nord) ou de l'asbl Impact (Porte des Bâtisseurs à Estaimpuis). Fin prévue à 11h30 pour se retrouver à la maison de jeunes autour du verre de la convivialité.

110 POUBELLES INSTALLEES SUR ESTAIMPUIS



Active dans sa politique «Zéro déchet», la Commune d'Estaimpuis a investi dans l'achat de 110 poubelles qui viennent s'ajouter aux 105 déjà existantes. Un investissement conséquent de 42.000 €, mais dont 60% proviennent de la Région wallonne. La Commune s'est, en effet, pleinement inscrite dans les campagnes régionales «Wallonie Plus Propre» dont celle portant sur l'acquisition de matériels de propreté.

Ces 110 poubelles ont été posées sur des lieux cibles repris dans un Plan d'aménagement informatisé et mis à la disposition des administrations pour une gestion plus efficace des déchets. Parmi les sites visés, mentionnons : les centres de village, les arrêts de bus, les alentours d'école, les espaces récréatifs, les parcs publics ou encore les sites naturels.

Vous les reconnaîtrez aisément puisqu'une attention particulière a été portée, suivant les endroits, sur des critères tels que la fonctionnalité, la visibilité, l'intégration paysagère et la durabilité.

De petits ou grands volumes, vertes ou grises, rouges ou beiges, en métal ou en matériaux recyclés, au sol ou sur pied... Elles sont dorénavant 215 à constituer le parc de poubelles publiques disponibles sur Estaimpuis. Un parc informatisé qui sera hautement surveillé pour accroître la propreté sur le territoire communal et améliorer le bien-être des Estaimpusiens.



ESTAIMPUIS - VENDREDI 6 AVRIL 2018 - SALLE
LA REDOUTE - RUE DE MENIN

**SPECTACLE
D'IMPROVISATION THEATRALE
au profit de l'ASBL «COTON DE SOI»**

Soirée concept improvisation théâtrale autour de la mémoire joué par la troupe des Mouscrobles au profit de l'ASBL - Nous comptons sur tout le monde pour venir découvrir l'improvisation ainsi que «Coton de Soi», pour ceux qui ne connaissent pas encore, et bien évidemment passer un bon moment ! il y aura du sucré et du salé en vente pour ceux qui veulent...

L'ASBL COTON DE SOI ET LES MOUSCROBLES PRÉSENTENT

MÉMOIRE

SPECTACLE D'IMPROVISATION THÉÂTRALE



Ven.
6/4

SALLE «LA REDOUTE»
RUE DE MENIN 4, 7730 ESTAIMPUIS

SPECTACLE À 20H00 | PAF: 6€ SUR PLACE
5€ SUR RÉSERVATION



INFOS ET RÉSERVATIONS: PAR MAIL À COTON.DE.SOI@GMAIL.COM
OU PAR TÉL AU 0032 483 41 65 08 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)



POUR ENCORE PLUS D'AMUSEMENT AU DOMAINE DE BOURGOGNE A ESTAIMBOURG

En décembre dernier, le Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL se réjouissait du résultat de ses démarches pour décrocher une subvention de la Région wallonne permettant l'investissement de nouveaux jeux pour enfants au sein du parc du Domaine de Bourgogne à Estaimbourg.

Les apprentis corsaires et chevaliers pourront ainsi s'amuser sur un grand module flambant neuf, comportant notamment 4 toboggans, au sein de la zone des Corsaires, ainsi que sur la tyrolienne chez les Chevaliers. Balançoires, modules sur ressorts, tourniquets, carrousels et nouveaux bancs seront accessibles dès la réouverture du parc le 1^{er} avril.

Ce projet s'intègre également dans un objectif touristique plus large. En effet, des efforts conséquents sont fournis pour promouvoir le tourisme au sein de l'entité, dont le parc d'Estaimbourg est une pièce majeure puisque fréquenté annuellement par 50.000 visiteurs.

Les nouveaux jeux n'attendent plus que la visite des enfants qui sont chaleureusement invités à les découvrir le 1^{er} avril à partir de 10h00.

PARCOURS SANTE DU CANAL



Afin de développer encore un peu plus l'attractivité de notre sublime canal, un parcours santé a été implanté à Saint-Léger.

Situés entre la rue du Château d'Eau et la rue d'Evregnies, les 8 différents agrès seront mis en place sur 5 sites espacés d'une centaine de mètres chacun.



Au programme, exercices de renforcement musculaire, d'équilibre et d'agilité pour tout âge.

ECOLE DES ARTS

Ce n'est pas une rénovation, mais plutôt une véritable renaissance que va subir le local de l'école des arts de Saint-Léger. En effet, ces lieux seront totalement remis à neuf, tant intérieurement qu'extérieurement. Ce projet, fruit d'une étroite collaboration entre les services Urbanisme et Travaux permettra de révéler tout le potentiel de cet ancien bâtiment d'école.



UNE CURE DE JEUNESSE POUR L'EGLISE D'ESTAIMBOURG

Les travaux de rénovation de l'église d'Estaimbourg ont commencé. 440.000 euros sont consacrés à ce chantier de grande ampleur qui comporte, entre autres, le renouvellement complet des murs extérieurs, la réparation des vitraux et leur protection, la modification des portes d'entrée, la mise en place d'un nouvel éclairage ainsi que d'un système de chauffe performant et, enfin, la restauration complète de l'orgue.

Près de chez vous...

DES NOUVELLES DU COMPTOIR GOURMAND...

Voilà 7 années que la pizzeria de Charles et Angélique régale les papilles des Estaimpuiens. Ces deux anciens étudiants de l'école hôtelière exercent avec toujours autant de passion et d'enthousiasme, au plus grand plaisir des gourmands.

■ **Quels changements avez-vous effectué depuis l'ouverture du commerce ?**

L'offre des pizzas et des plats que nous proposons ne cesse de s'accroître. En effet, encore ce mois-ci nous agrandissons le menu avec de toutes nouvelles saveurs. Nous préparons également des pâtes, des gratins de pommes de terre, des lasagnes... Ce qui n'a pas changé, c'est notre énergie et notre envie de favoriser les bonnes choses. Tout est fait maison, rien n'est industriel. Nous n'utilisons que des produits frais et de la farine de blé sans additifs.

■ **Vous proposez également un service de livraison...**

Oui, notre fils nous aide actuellement avec les livraisons et nous avons également embauché deux étudiants à cette fin.

■ **Embauchez-vous régulièrement ?**

Nous sommes avant tout un commerce familial mais notre fils partira prochainement et il nous faudra bien trouver une personne pour le remplacer. Pour le moment, nous ne pouvons pas encore proposer de nombreux emplois mais nous ambitionnons bien sûr de nous agrandir à l'avenir lorsque cela sera possible. Permettre aux jeunes qui le souhaitent de trouver du travail serait pour nous une belle réussite.

Retrouvez le Comptoir Gourmand sur Internet via l'adresse www.estaimpizza.be, et sur le Facebook Estaimpizza. Vous pouvez également les contacter par téléphone au 069/ 30 47 73 ou au 0032 (0) 479 85 48 48.

■ **LE COMPTOIR GOURMAND**
29 rue Clovis Poulet - ESTAIMBOURG



L'AMENAGEMENT DE VOTRE MAISON, C'EST DESORMAIS POSSIBLE !



Fort de 15 ans d'expérience en agencement, Eric ANTUNES a lancé en janvier dernier sa propre entreprise en aménagement d'intérieur.

- **Quels services proposez-vous exactement ?**

Je réalise des projets dans leur ensemble, en envisageant toutes les étapes de la construction à l'aménagement. Je réalise principalement de l'ameublement, de la création de dressing, de la pose de parquet, du bardage en bois, des montages de cuisines équipées. Pour ce dernier cas, je travaille avec un cuisiniste en sous-traitance, Boncquet de Mouscron.

- **Où pouvons-nous retrouver quelques exemples de réalisations ?**

J'ai aménagé le salon d'esthétisme de ma femme, Nat'élégance, ainsi que l'intégralité de notre maison. Vous pouvez d'ailleurs retrouver les photos avant/après sur mon site.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.antunesagencement.com et Facebook «Antunes Agencement». Tél : 0499/83 50 21 ou 0033 6 85 02 71 98 - Mail : antunesagencement@hotmail.com



VISITE DU COLLEGE COMMUNAL DANS LES HOMES DE L'ENTITE

Le début d'une nouvelle année est synonyme de présentation de bons vœux et notre Collège communal n'a pas dérogé à cette tradition.

Les membres de cette assemblée se sont donc rendus dans les différentes institutions de notre entité (le home Charles Vanneste à Estaimpuis, la résidence Edelweiss à Estaimpuis, la résidence de Bailleul ainsi que l'institut St-Joseph à Néchin) et ont formulé envers tous les résidents leurs souhaits de Joie, Santé et Sérénité.

Afin d'agrémenter ces instants, nos édiles communaux étaient accompagnés d'élèves de classes de maternelle qui ont réjoui nos seniors de leurs chants et de leurs danses. A l'issue de ces petites représentations, une collation ainsi que le verre de l'amitié ont été offerts aux participants.



RECEPTION DES VOISINS

Le 30 janvier dernier, le Courtil, service résidentiel pour jeunes, la Goélette, école primaire d'enseignement spécialisé, les Trieux, école secondaire d'enseignement spécialisé, ainsi que le Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL proposaient à la population habitant dans le secteur de ces établissements de se réunir pour faire plus ample connaissance.



Réfection de la rue du Cornet

L'occasion était également donnée de présenter les aménagements qui seront bientôt réalisés dans la rue du Cornet. Cette dernière subira, en effet, une rénovation complète de son égouttage et de sa voirie. Le projet vise à maximiser le nombre de places de parking grâce à la réfection des trottoirs permettant de délimiter de façon précise les espaces consacrés au stationnement. L'objectif est également de favoriser la mobilité douce, pour les cyclistes et les piétons et de réduire la vitesse des automobilistes dans un esprit de sécurité renforcée.



Une deuxième phase devrait suivre lors des prochains Plans d'Investissement Communaux PIC, permettant l'attribution de subsides pour les travaux routiers, afin de rénover la rue de la Frontière.



PROCHAINEMENT...

● Dans le cadre de Miss & Mister Estaimpuis



CONCERT ABBA FOR EVER

ESTAIMPUIS

Samedi 14 avril

à 22h30 - Complexe sportif

Entrée 7 € / avec le Pass culture 5 €

● EXPO «ZON» ESTAIMBOURG

Du 11 au 20 mai - Suzanne PREDOUR -
Peinture - Château de Bourgogne -
Ouverture de 14h00 à 18h00 - Entrée
gratuite - Vernissage le 11 mai à 19h00

● EXCURSION VALLEE DE LA CANCH ET DE L'AUTHIE

Judi 17 mai - Visite au musée vivant de l'abeille
d'Opale, visite apéritive au Perlé de groseille et temps
libre au Touquet-Paris Plage - Prix de la journée : 62 €
(prix à confirmer) comprenant le trajet en car, les visites
et le repas de midi - Réservations : 056 / 48.13.81



● EXPO «JEU DE TRANSPARENCE» ESTAIMBOURG

- Du 8 au 17 Juin -
Gaetane HOSPIED
Martine VANHOORELBEKE
Isabelle LEVEUGLE
Ilde LIETART - Peinture
Château de Bourgogne
Entrée gratuite
Vernissage le 8 juin
à 19h00



● VOYAGE DANS LE PERIGORD

Du 3 au 9 juin

Voyage de 7 jours à la découverte des trésors
de la magnifique région périgourdine

Prix : 880 € - Réservations : 056 / 48.13.81

Places limitées (20 personnes)



INFOS :
056.
48.13.76
48.13.81